

Économie : Quelles sont les sources de financement du secteur des biotechnologies ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse du 20/10/2017, mise à jour le 16/06/2022.



Le secteur des biotechnologies possède plusieurs modes de financement dont, par exemple, la cotation en bourse. En 2019, **on compte plus de 720 biotechs, dont 38 sont cotées à la Bourse de Paris**. Une majorité d'entre elles travaillent dans les secteurs pharmaceutique et médical et élaborent donc de nouveaux traitements. (Source : [CCI](#))

Investir dans ce secteur comporte des risques. Investir en bourse veut en effet dire être dépendant d'elle, et peut avoir des conséquences graves comme la crise des *subprimes* en 2008 qui a fort impacté les biotech à l'époque.

La période du covid a t-elle eu des effet sur le financement du secteur des biotechnologies ?

La période covid

[Le parcours de financement des biotechnologies médicales](#) de Emmanuel Etesse sur *Le Village*, 21/01/2021.

Extrait :

« Avec l'apparition de la pandémie de COVID-19, les start-ups biotechnologiques ont été remises sur le devant de la scène. Moderna Thérapeutics, l'américaine, et BioNTech, l'Allemande, ont été très en vue en 2020, notamment grâce à leur rapidité à proposer une réponse vaccinale à l'épidémie. Avec une innovation suscitant l'intérêt des investisseurs, et face à un marché colossal, leur valorisation a progressé très

rapidement... Mais avant d'atteindre ce stade souhaité de développement, bon nombre de start-up biotech médicales françaises peinent à réussir leur phase de croissance. »

[Panorama France Healthtech 2021](#) de France biotech, 11/06/2021.

Extrait :

« Dans le sillage de la hausse des principaux indices boursiers, une vague historique de nouvelles cotations de sociétés technologiques a vu le jour, notamment dans la HealthTech avec 17 nouvelles cotations dont 7 à Paris qui représentent 101 M€ sur un total de 417 M€ levés. Cela représente la meilleure année en montants de fonds levés ainsi qu'en nombre d'opérations depuis 2017. »

[Le financement de la recherche publique dans la lutte contre la pandémie de covid-19](#)

Audit flash réalisé par la Cour des comptes, 17/06/2021

Extrait :

« La communauté scientifique s'est fortement mobilisée durant la période de crise. Cette réponse d'ampleur ne doit toutefois pas masquer un ensemble de difficultés systémiques qui tirent le plus souvent leur origine de l'organisation et du fonctionnement de la recherche française dans le domaine biomédical et des biotechnologies. »

Méthodes de financements

Le financement public

[Le secteur biotech](#) sur Sogedev, 27/02/2018.

Extrait :

« Pour financer une partie des dépenses nécessaires à la croissance du secteur et au développement de projets innovants, un large panel d'aides publiques est à disposition des entreprises comme le [Crédit d'Impôt Recherche](#) (CIR),

le [Crédit d'Impôt Innovation](#) (CII), le [statut de Jeune Entreprise Innovante](#) (JEI) ou les dispositifs proposés par Bpifrance. »

[Biotech](#) sur Bpi France, 16/07/2021.

Extrait :

« InnoBio 2 investit initialement dans des entreprises de biotechnologies proches ou en début de développement clinique, fournissant des produits et services innovants, avec l'objectif de générer des plus-values. Une place significative est réservée aux premiers et seconds tours de table. InnoBio 2 participe au capital des sociétés de manière minoritaire, en « lead » ou « co-lead ». »

Financement participatif : Crowdfunding

[Le crowdfunding séduit les biotechs](#) de Laurence Attuel-Mendes et Céline Soulas dans *Revue française de gestion*, n° 273, p. 135-157, 24/10/2018.

Résumé :

« Le crowdfunding a fait son entrée sur le marché des biotechnologies en santé depuis 2014. Ce mode de financement alternatif ne semble pourtant pas adapté à ce secteur industriel innovant, très risqué et où les perspectives d'amortissement dépassent souvent les dix ans. Une étude exploratoire a été menée auprès de start-up françaises en biotechnologies santé afin d'identifier leurs motivations, le profil des investisseurs et les modalités de choix et de gestion des plateformes de crowdfunding. Comment les obstacles rencontrés lors du financement de l'innovation santé peuvent-ils être en partie solubles dans le financement participatif ? »

[Crowdfunding : « Une nouvelle manière de financer les biotech »](#) de Aurélie Dureuil dans *Formule Verte* n°22, 14/08/2015.

Extrait :

« Alors que le crowdfunding ou financement participatif séduit de plus en plus de biotechs, Éric Lameignère, directeur de Genopole Entreprises détaille les opportunités et les points de vigilance pour les sociétés innovantes. »

Capital risque

Le capital risque : de la levée de fonds au désinvestissement

Donia Trabelsi, Éd. Iste, 2015.

Résumé :

« Etude qui met en relief les interactions qui peuvent exister entre les différents acteurs engagés dans le processus d'investissement. Elle aborde en particulier la relation entre l'entreprise à financer et les mécanismes dont dispose le capital-risque pour gérer efficacement cette alliance. Elle aborde aussi les moyens de sortie qui permettent à un investisseur de se désengager. » ©Electre 2015

Investisseur en capital risque en biotechnologies de Denis Lucquin dans *Les Tribunes de la santé*, n° 10, p. 59-65, 01/10/2006.

Résumé :

« Dans les biotechnologies, le rêve de tout investisseur en capital risque est de donner naissance à des entreprises qui intégreront un jour le « top ten » de l'industrie pharmaceutique. Certaines histoires sont là pour rappeler la vraisemblance de tels rêves. Mais au démarrage, ces histoires correspondent d'abord à une logique de partenariat bien compris entre l'investisseur et l'entrepreneur : l'investisseur doit lui-même trouver les fonds qui lui permettront de financer les histoires. C'est ici qu'interviennent les fameux fonds de pension. Enfin, si tous les investissements ne donnent pas naissance à des sociétés internationales, tous participent en revanche à la logique de

construction du pipeline futur de l'industrie pharmaceutique.
»

Levée de fonds et IPO

[Plus de 500 millions d'euros levés par les Biotechs lors des IPOs depuis 2015 !](#) par la Rédaction de *BiotechBourse*, 22/02/2022.

Extrait :

« Le secteur de la santé a le vent en poupe dans un contexte où le plan **France Relance 2030** permet un important dynamisme de financement des entreprises innovantes et de reconquête industrielle. Les **biotechs** font partie intégrante de ces enjeux. Aussi, l'année 2022 pourrait marquer un pas historique pour le secteur des biotechnologies françaises [tel que nous l'avons mentionné précédemment](#). »

[Tout savoir sur l'introduction en bourse d'Acticor Biotech](#) de Lucie Riboux sur *Anaxago*, 22/01/2021.

Extrait :

« Tout a commencé en 2015, lorsqu'Anaxago a décidé de faire confiance à Acticor Biotech, ses projets et ses ambitions, en devenant le premier investisseur de la société. À l'époque, la société Acticor Biotech était une spin-off de l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) entièrement dédiée au développement d'un traitement d'urgence des AVC ischémiques. C'est un total de 45 investisseurs privés qui ont eu l'opportunité d'accéder à la première opération de financement. »

Pour aller plus loin...

Vous pouvez consulter les articles ci-dessous sur le secteur des biotechnologies pendant la crise de 2008.

[Les biotechnologies souffrent en Bourse](#) de Chantal Houzelle dans *Les Echos*, 07/01/2008.

Extrait :

« *Pourtant, le retour des biotechnologies en Bourse, amorcé fin 2005 après six ans d'interruption, s'était encore confirmé au premier semestre 2007, avec une série d'opérations réussies, dont la plus importante fut Metabolic Explorer (53 millions d'euros). [...] Qui plus est, « le secteur avait plutôt **bien résisté** à la crise des « subprimes », mais il y a eu un rattrapage à la baisse aux mois de novembre et décembre* », explique Rodolphe Besserve. »

[Chapitre 6 : Le capital risque à la recherche d'un second souffle](#) de Pascal Petit dans : *Services sans frontières*, Jean-Christophe Graz et Nafi Niang, Éd. Presses de Sciences Po, 2014.

Extrait :

« *L'industrie du capital risque, comme intermédiation spécifique, aurait donc pu, après l'éclatement de la bulle spéculative, se trouver définitivement marginalisée. Ce fut un peu le cas des projets liés au développement des technologies de l'information et de la communication. Les projets en **biotechnologies** furent, quant à eux, moins sévèrement touchés ; il est vrai que dans ce secteur la sortie par introduction en bourse était relativement moins importante que le **rachat ou la fusion avec des grandes entreprises du secteur**.* »

[Le marché français du corporate venture](#)

Étude de Isabelle Veil Perona sur *Echos – Les Etudes*, janvier 2012.

Extrait :

« Avec la **crise de 2008**, le déploiement de collaboration

s'accélère. Les capital-risqueurs (VC) ont besoin des groupes industriels pour acheter leurs participations. [...] Les horizons s'élargissent. Les groupes composent avec plusieurs options : corporate venture capital (CVC), incubation, joint-ventures, partenariats commerciaux, codéveloppement... Une stratégie en lien avec la R & D, le M & A et le corporate développement avec, en prime, la création de plates-formes venturing et innovation »

[Eurêkoi](#) – [Bibliothèque publique d'information](#)
